



Règlement particulier

Licence Multi-club 2025-2026

COMMISSION
STATUTS ET
RÈGLEMENTS
LIGUE
GRAND EST



Années d'âge	De -13 à -18 ans <u>sauf championnat de France</u>
Objectif	Rester dans son club d'origine tout en ayant la possibilité de progresser
Principes	1) Jouer à 2 niveaux différents • Régional et départemental ou interdépartemental • Régional Elite et Excellence • Interdépartemental niveau haut et bas 2) Valable uniquement sur les matchs de championnat exclusion des matchs de coupe. 3) Obligation pour le jeune de jouer au moins 50% des matchs avec son club d'origine (celui du niveau inférieur) soit par exemple sur une poule de 10, au minimum 9 matchs avec le club d'origine. Vérification à mi-saison et en fin de saison, si non-respect une sanction de -4 points pourra être appliquée au club évoluant au plus haut niveau et il y aura automatiquement annulation du dispositif pour le jeune concerné. 4) Reconduction possible sur l'année suivante si le point 3 a été respecté autrement transformation en mutation. 5) Pas possible si dans le club d'origine il n'y a pas d'équipe engagée dans la catégorie d'âge
Période de mise en œuvre	Du début de la saison jusqu'au 31 octobre de la saison .
Avantages de la formule	• ETR encourage ce dispositif pour ne pas pénaliser les clubs (pas de mutation reste dans son club) • Incitation au dialogue entre les clubs dans l'intérêt du jeune et du handball • 1 seule licence
Fonctionnement (2 formulaires à compléter uniquement en tapuscrit)	• 1^{er} formulaire : Accord des parents • 2^{ème} formulaire : Avis favorable des dirigeants des 2 clubs qui sont situés dans une même zone. Avec Autorisation finale délivrée par les Présidents des clubs, les comités et des Elus Ligue
Quelques règles	• Ne peut jouer que dans la catégorie d'âge autorisée • Jouer 2 rencontres par WE (du vendredi 18h00 au dimanche après-midi) <u>mais un seul match par jour</u> • Anomalies traitées par la COC • La Commission SR et la COC de la Ligue devront se rapprocher pour établir des statistiques qui seront ensuite transmises au Bureau Directeur de la Ligue avant transmission à la FFHB pour reconduction ou pas de ce règlement particulier pour la saison 2025-2026 ou possibilité d'étendre le dispositif au niveau national.
Envoi	Les 2 formulaires sont à transmettre par mail au Comité qui les transmet ensuite à la Commission des Statuts et de la Règlementation de la Ligue